



Saint Germain
boclesdeSeine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le XX novembre 2023

#ReconquêteIndustrielle

Le territoire Seine Aval de nouveau labellisé Territoire d'industrie

Six ans après la première phase, le gouvernement a présenté, le jeudi 9 novembre 2023, la nouvelle carte des Territoires d'industrie pour la période 2023/2027. Au total, 183 territoires ont été choisis par l'État pour relancer la politique industrielle de la France avec, à la clé, une enveloppe de 100 millions d'euros renouvelée annuellement. Le territoire Seine Aval a décroché pour la deuxième fois ce label, renforçant ainsi sa stratégie de réindustrialisation.

« Alors que GPS&O vient d'être sélectionné parmi les 19 lauréats de l'AMI Rebond Industriel, cette nouvelle labellisation Territoire d'industrie, confirme que notre territoire est partie prenante du renouveau industriel de la France. » se félicite Cécile Zammit-Popescu, Présidente de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

« Essentiellement perçu comme territoire résidentiel, cette nouvelle labellisation Territoire d'Industrie rappelle que Saint Germain Boucles de Seine est aussi une terre d'entreprises et d'industrie, nous allons donc pouvoir poursuivre les projets d'envergure engagés lors du premier volet 2018-2022 » se réjouit Arnaud de Bourrousse, Vice-président de la CASGBS, en charge du Développement économique et Maire de Carrières-sur-Seine

Grand Paris Seine & Oise et Saint Germain Boucles de Seine, à nouveau têtes de pont de la candidature Seine Aval

A l'instar du premier programme, cette nouvelle candidature a été portée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et définie sur le même périmètre géographique, dénommé Seine Aval. Un territoire qui comprend 3 autres EPCI : la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) et les Communautés de communes Gally Mauldre et Les Portes de L'Île de France. La gouvernance de Seine Aval s'inscrit également dans la continuité en reconduisant le binôme formé par Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O et Hugues Emont, Directeur du site d'Ariane Group aux Mureaux.

Dans le cadre de cette nouvelle labellisation, Seine Aval a proposé des projets qui s'inscrivent dans les 4 principales orientations du nouveau cahier des charges Territoires d'industrie :

- 1- Lever les freins au recrutement
 - Gestion prévisionnelle des compétences et emplois industriels à l'échelle du territoire ;
 - Ouverture de formations en lien avec les besoins en compétences des industries.

- 2- Accélérer la transition écologique et énergétique
 - Déploiement de solutions partagées pour la production d'énergies renouvelables entre entreprises dans une logique d'économie circulaire ;
 - Exploration d'une logistique fluviale décarbonée entre les sites industriels ;
 - Soutenir l'innovation dans le secteur de l'agriculture afin de réduire à la fois la consommation en eau, l'empreinte carbone, et participer à restaurer la souveraineté alimentaire.
- 3- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation
 - Création d'un centre de recherche et développement trans-filières ;
 - Déploiement d'un cluster industriel centré autour d'actions mutualisées pour répondre aux enjeux de l'industrie verte.
 - Renforcer le pôle de développement de haute technologie iXcampus à Saint-Germain-en-Laye alliant recherche, innovation, enseignement et création d'entreprises industrielles innovantes.
- 4- Mobiliser un foncier industriel adapté
 - Labellisation du foncier de 15 ha des Hauts-Reposoirs (Limay) comme site clé en main France 2030.

La reconduction de la labellisation du territoire Seine Aval encourage la poursuite et le développement des actions pouvant renforcer le tissu industriel local, vecteur de cohésion sociale (un emploi industriel permet de créer 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie – INSEE, 2016) et territoriale.

Retour sur le premier bilan du programme Territoire d'industrie Seine Aval 2018/2022

La première labellisation obtenue en 2019 a permis d'obtenir un soutien de près de 4 millions d'euros de la Région Île-de-France pour développer des projets, dont notamment :

- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les sites industriels d'ArianeGroup, de Seqens et de Suez dans le cadre de la décarbonation de l'industrie et de la production d'énergie renouvelable, soit une subvention de la Région Île-de-France de 2,6 millions d'euros. Ce projet est toujours en cours de déploiement sur le territoire de GPS&O ;
- La création par l'entreprise Seqens d'un écosystème dynamique au service de l'innovation dans le secteur pharmaceutique/cosmétique en accueillant des start-ups et des PME sur son site de Limay-Porcheville (territoire de GPS&O) ainsi que « HitCat », le laboratoire commun Seqens/CNRS. Labellisé « Grand lieu d'innovation » par la Région Île-de-France, le Seqens'Lab représente 2000m² et a bénéficié d'un soutien de 1,3 million d'euros de la Région Île-de-France ;
- Dans le cadre du projet de revitalisation de la friche Hutchinson, le site de 9,9 ha à Bezons (territoire de la CASGBS), avec le soutien de la région Île-de-France, a pu bénéficier d'une première subvention dans le cadre du Fonds friche de la Région. L'objectif est de créer de la valeur pour le territoire en prenant en compte le tissu urbain et les dimensions environnementales tout en accompagnant la mutation de l'activité de production ;
- L'ancien site iXBlue de Saint-Germain-en-Laye (territoire de la CASGBS) s'est transformé en iXcampus dédié au développement d'entreprises de haute technologie, le campus aujourd'hui propose un écosystème d'innovation technique regroupant des laboratoires, étudiants, techniciens, ingénieurs, chercheurs et entreprises innovantes (20 000 m² de bureaux, laboratoires et salles de cours, 300 étudiants, 450 techniciens, ingénieurs et chercheurs, 15 start-ups incubées).

Contact presse : Anne Dorsemaine – Tel : +33 (0) 6 45 19 98 29 – anne.dorsemaine@gpseo.fr

Alice de Trégomain – Tel : +33 (0) 7 78 11 56 16 – detregmain.alice@casgbs.fr

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique entre la Normandie et le Grand Paris, ce territoire est au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagement, habitat, transition écologique, attractivité culturelle, sportive et touristique.

À propos de la CASGBS

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, située à 15 kilomètres à l'ouest de Paris, compte 19 communes pour 335 000 habitants. Avec un tissu économique diversifié (23 000 entreprises) et dynamique (5 000 créations d'entreprises par an), une population active très qualifiée (37% de cadres), et une offre en immobilier d'activité de qualité, la CASGBS attire aussi bien des entreprises à haute valeur ajoutée, que des filiales d'entreprises étrangères ou des activités industrielles de haute technologie.